



Carte scolaire rentrée 2013  
- CTSD lundi 17 juin  
- CDEN jeudi 27 juin

Groupe de travail - Mardi 18 juin  
Personnels à besoins particuliers  
(pour la phase d'ajustement du mouvement)

Contingent hors classe : 107 pour le Rhône  
Liste d'aptitude PE : 18

CAPD - Vendredi 28 juin  
Mesures de carte scolaire rentrée 2013  
Nominations en phase d'ajustement

# snuipp rhône informations

n° 11 - 05/06/2013  
prix : 0,15 €

**édito**

## **MOUVEMENT** **phase d'ajustement**

- saisie des vœux du 3 juin au 11 juin 2013  
- résultats le 28 juin

Nous publierons le projet de mouvement anonymé sur notre site dès réception des documents préparatoires (environ une semaine avant).

Chaque syndiqué aura accès, avec son code de syndiqué, à son projet personnel de nomination.

Les résultats définitifs seront publiés après la CAPD.

**Attention : si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse, merci de nous en informer au plus vite !**

## Ça faisait longtemps

3 ans ont passé depuis la dernière réforme sur les retraites. Pour mémoire, celle-ci a principalement acté le relèvement à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite, l'allongement de la durée de cotisations (41.5 ans) et l'application de la décote jusqu'à 67 ans. Or, la musette n'est visiblement pas assez pleine pour la commission européenne et notre gouvernement socialiste !

Après plusieurs réformes qui devaient équilibrer notre régime de retraite pour les décennies à venir, il faudrait une fois de plus, stabiliser ce régime.

Alors que se profile-t-il pour les prochains mois en sachant que le projet de loi est prévu pour la fin de l'été après des discussions en juillet-août ? Des méthodes que ne renieraient pas l'ancien gouvernement !

A priori, le gouvernement ne toucherait pas à l'âge légal de départ en retraite (62 ans), mais rallongerait la durée de cotisation ce qui aurait pour conséquence le relèvement de la décote.

Le rapprochement public-privé pourrait faire partie des discussions avec, dans le viseur, le calcul de la pension sur les 6 derniers mois de traitement pour les fonctionnaires.

Les attaques incessantes de notre régime de retraites par répartition révèlent la volonté toujours plus pressante de nos dirigeants de nous pousser vers la capitalisation dont on a vu les effets pervers ces dernières années dans d'autres pays.

Après les déceptions de la réforme des rythmes, le cartable des enseignants ne sera-t-il pas trop lourd ?

Yannick LE DU  
Co-secrétaire départemental

## **Carte scolaire** **CTSD lundi 17 juin**

Mesures de carte scolaire dans le premier degré à la rentrée 2013 pour les écoles espérant une ouverture ou craignant une fermeture, remplir l'enquête sur le site du SNUipp : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article1446>



## Accompagnement des élèves handicapés Quand le dispositif va-t-il enfin fonctionner ?



# Sommaire

Depuis plusieurs mois, le SNUipp-FSU demande un Groupe de Travail à la Direction Académique pour anticiper une énième crise de fonctionnement du dispositif d'accompagnement pour l'année scolaire à venir. Nous avons été reçus ce jeudi 30 mai par M. LAVIS, DASEN adjoint, M. BOUCLY, proviseur du lycée Ampère et les services de la DPA, la division qui coordonne le dispositif à la Direction Académique.

### La réorganisation du lycée Ampère

Suite aux interventions du SNUipp-FSU, les moyens du lycée ont été renforcés : nomination de personnels administratifs titulaires, création de postes, nouveaux locaux, informatisation des données pour la rentrée...

Monsieur BOUCLY a précisé que ces moyens sont satisfaisants. Il n'a cependant pas pu nous répondre lorsque nous avons déploré que ce service ne réponde jamais au téléphone...

Monsieur BOUCLY s'est engagé à respecter le délai de gestion de 2 mois qu'il s'est assigné pour traiter chaque dossier. Ces deux mois se comptent en mois pleins à partir du moment où le lycée Ampère reçoit la fiche-navette. Si cette dernière est reçue le 15/01, l'EVS n'arrivera donc dans l'école que le 1er avril.

Le SNUipp-FSU a dénoncé de tels délais : le temps que la MDPH notifie la demande + le temps de recruter le personnel + 2 mois pour signer le contrat... une année scolaire entière peut se passer avant que l'élève ne soit suivi !!! Pour les écoles qui rencontreraient toujours des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter (snu69@snuipp.fr).

Pour les renouvellements, la DPA4, une fois n'est pas coutume, a décidé d'anticiper en envoyant à toutes les circonscriptions la liste de tous les contrats qui arriveront à terme dans 4 mois. Cette disposition devrait éviter les situations ubuesques rencontrées cette année.

### Fortes inquiétudes sur la mise en place des AVS mutualisés

La MDPH publie maintenant des notifications d'AVS mutualisés sans indication horaire. Comment la Direction Académique va-t-elle répartir les moyens ? Le SNUipp-FSU a exprimé son inquiétude de voir baisser les heures de prise en charge pour chaque école. La Direction Académique dit travailler sur la base d'un EVS-m (contrat 20h) pour deux notifications et d'un AVS-m (contrat 24h) pour trois notifications. Le SNUipp a rappelé qu'il n'accepterait pas moins et que ces règles ne devaient empêcher l'examen des situations particulières des écoles. Il a dénoncé par ailleurs, l'hypothèse avancée d'un AVS pour 3 notifications qui ne pourraient en aucun cas fonctionner en maternelle où les élèves ont besoin d'aide surtout le matin.

## CHSCT

Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Départemental s'est tenu lundi 3 juin.

Les fiches d'observations de risques rédigées par les écoles ont été étudiées ; elles révèlent de mauvaises conditions de travail pour un certain nombre d'entre nous. Le SNUipp a rappelé l'obligation du suivi de ces fiches par l'administration et encourage les collègues à s'en saisir pour tout dysfonctionnement matériel et moral.

Les risques psycho-sociaux liés à l'accueil, sans moyens, des élèves en situation de handicap ont été largement évoqués notamment à travers le signalement d'une collègue pour mise en « danger grave et imminent ».

Le SNUipp rappelle aux collègues qu'ils peuvent évoquer leurs difficultés et demander de l'aide en saisissant les élus SNUipp de cette instance par mail [chsctd-sec-69@ac-lyon.fr](mailto:chsctd-sec-69@ac-lyon.fr) ou en appelant le 06.16.87.38.98.

## Carte scolaire rentrée 2013

La carte scolaire de la rentrée 2013 ne se fera pas dans la sérénité, même si cette année la tenue d'un CTSD suivi d'un CDEN en juin permettra d'acter les mesures avant les vacances d'été. En tout état de cause, le SNUipp fera en sorte qu'un maximum d'écoles dont les effectifs ont évolué depuis mars dernier, bénéficient d'ouvertures ou de retraits de fermetures dès ce mois de juin pour leur permettre de mieux s'organiser.

En ce qui concerne la maternelle, la circulaire ministérielle sur la scolarisation des moins de 3 ans pourrait mettre en difficulté les écoles en milieu ordinaire si

les élèves nés en 2011 et atteignant leur 3 ans au 1er et 2ème trimestre 2014, étaient accueillis de janvier à juin sans pour autant être comptabilisés.

Au moment même où l'on parle d'une refonte de la maternelle, il serait invraisemblable que les conditions d'accueil des enfants se dégradent à ce point.

Enfin, les 21 postes de maîtres supplémentaires (qui s'ajoutent aux 77 postes REPiens existants) initialement bloqués pour les contractuels admissibles, apparaissent en fin de compte comme vacants lors de la phase d'ajustement du mouvement.

page 1

Édito  
Mouvement  
Carte scolaire

page 2

Accompagnement des  
élèves handicapés  
CHSCT  
Carte scolaire

**Actualités,  
mouvement, carte  
scolaire, promotions,  
... toutes les infos sur  
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :  
Bernard BAGAGGIA  
Camille BASTIEN  
Anne BOTTEON  
Christian DOMAS  
Séverine GARNIER  
Benjamin GRANDENER  
Fabien GRENOUILLET  
Pascale JOURDAN  
Patrick LABALME  
Yannick LE DU  
Fabienne LOREAU  
Alexandra MARIAZ  
Françoise MOULINIER  
Valéria PAGANI  
Isabelle PERREL  
Laurent SERVONNET

### **SNUipp Rhône Infor- mations**

Bulletin hebdomadaire  
d'information  
du SNUipp Rhône  
BP 4583 69244 LYON  
Cedex 04  
Tél : 04 78 27 41 50  
[snu69@snuipp.fr](mailto:snu69@snuipp.fr)

Imprimé par l'association  
École libérée  
Directeur de publication :  
Bernard BAGAGGIA  
CPPAP : 0615 S 07361  
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires



**MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,  
CEUX QUI LA GÈRENT SONT  
COMME MOI.**

**UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES,  
ÇA CHANGE TOUT.**

**Crédit Mutuel**  
Enseignant  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

CME SUD-EST  
179, AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON  
3, RUE SAINT-EXUPÉRY - 69002 LYON  
TÉL. : 0 820 380 341\* - COURRIEL : [CME89LYON@CREDITMUTUEL.FR](mailto:CME89LYON@CREDITMUTUEL.FR)

\* 0,12 € TTC/MIN.